

COVID-19
coronavirus

CCI ARTOIS

-

COVID-19

Suivi des demandes entreprises

-

MISE A JOUR : 30 AVRIL 2020

L'organisation et le fonctionnement de la CCI Artois

Fermeture des agences, télétravail

Depuis le 17 mars, les 3 Agences de la CCI Artois sont fermées au public dans le cadre des mesures de confinement.

Dès le 16 mars, les dispositions ont été prises pour permettre la continuité de l'activité de la CCI (traitement 2 fois par semaine du courrier à l'arrivée, annonce standard invitant les personnes à envoyer un mail sur l'adresse COVID19 dédiée, l'ensemble du personnel a basculé sa ligne directe sur son portable (y compris privé pour les personnes ne disposant pas d'un portable CCI))

Ainsi, la majorité des collaborateurs a eu la possibilité de recourir au télétravail, permettant ainsi de reproduire pratiquement leur poste de travail habituel.

Continuité des services aux entreprises

Dans un souci de continuité et de soutien à l'activité économique, les équipes de la CCI Artois, malgré la fermeture des agences, sont organisées pour maintenir les services aux entreprises, certes de manière restreinte en raison d'un fonctionnement à distance (par un dispositif de télétravail).

Ainsi, les formalités CFE y compris les formalités internationales sont assurées

Pour les formalités internationales, les modalités de délivrance ont été expliquées par mail personnalisé à l'ensemble des entreprises exportatrices du territoire de l'Artois dès la mise en place des permanences en Agence par la chargée de formalités.

Les permanences pour les formalités export sont organisées de la façon suivante :

- Mardi et jeudi matin à l'Agence d'Arras
- Lundi et mercredi matin à l'Agence de Lens

Depuis le 17 mars : un peu plus de 4 100 formalités internationales ont été réalisées.

Un emailing a été envoyé le 30 mars à toute la base d'adresses mail Artois afin d'informer les entreprises de la continuité du service formalités Internationales (via GEFI) et des formalités au RCS (3 639 mails délivrés).

Un emailing a été envoyé le 31 mars aux porteurs de projet qui étaient en cours d'accompagnement sur la continuité de services dans le domaine de la création.

Parallèlement, et en dehors de ces services, les missions de tous les collaborateurs ont été réétudiées, pour répondre au mieux aux besoins des entreprises et de la CCI.

Ces missions sont réévaluées tous les mardis en fonction de l'évolution de la situation.

L'accompagnement des entreprises

Création d'une cellule de crise dédiée

Depuis le 17 mars, une équipe composée de 16 permanents de la CCI Artois a été mobilisée au sein d'une cellule de crise dédiée pour répondre aux demandes des entreprises et apporter un premier niveau d'information et orienter celles confrontées au COVID-19.

Les équipes sont organisées de manière à :

- ▶ Recueillir le besoin des entreprises (soit par mail, soit par téléphone).
- ▶ Selon la demande, orienter l'entreprise vers l'organisme compétent (ex : chômage partiel, report de charges, etc.) ou orienter vers un conseiller qui accompagnera l'entreprise.
- ▶ Dans tous les cas, apporter une réponse rapide à l'entreprise.

Cette cellule de crise est composée de :

Conseillers Entreprises

- ▶ Dorothée DELERUE - Conseiller Entreprise RH
- ▶ Djibril DIAW - Conseiller Entreprise Finances
- ▶ Isabelle KUBALA - Conseiller Entreprise Création
- ▶ Dejan MANIC - Conseiller Entreprise Création/Transmission
- ▶ Julie MARSOL - Conseiller Entreprise Numérique
- ▶ Dorinda KIELINSKI - Conseiller Entreprise Création
- ▶ Jennifer PAPET - Conseiller Entreprise Apprentissage
- ▶ Catherine PECOUT – Conseiller Entreprise Commerce
- ▶ Sébastien PLOUVIER - Conseiller Entreprise (temps partagé avec le numéro vert)
- ▶ Franck PONCHART - Conseiller Entreprise Commerce
- ▶ Azzedine BOUDRARI – Responsable Gestion Locative
- ▶ Luc MESSENGER – Conseiller Formation a rejoint l'équipe en renfort, le 5 avril 2020

Back office

- ▶ Karine CATENNE – Responsable du Pôle Business et Partenariat qui supervise l'ensemble.
- ▶ Cathy DELAMAIDE – Attachée de Direction et Chargée des Relations Institutionnelles qui seconde Karine CATENNE (numéro ligne directe communiquée par CCI France) – 2^{ème} point d'entrée de l'adresse mail COVID19 – Relations institutionnelles – Contact CCI France - réalisation hebdomadaire du rapport COVID-19
- ▶ Virginie BLED – Coordinatrice Commerciale – 1^{er} point d'entrée de l'adresse mail COVID 19 - répartition et suivi des mails - qualification du fichier de suivi.
- ▶ Carole LACOMBLEZ – Responsable Communication – veille documentaire – communication externe et interne.

Pour le fonds 1er secours et les critères pour en bénéficier

- ▶ Djibril DIAW – Conseiller Entreprise - Finance
- ▶ Sébastien PLOUVIER – Conseiller Entreprise
- ▶ Azzedine BOUDRARI - Responsable Gestion Locative

Pour les mesures pour soutenir votre trésorerie (dispositifs bancaires et financiers, Hauts-de- France Prévention,...) / entreprises de 10 salariés et +

- ▶ Djibril DIAW – Conseiller Entreprise - Finance
- ▶ Sébastien PLOUVIER – Conseiller Entreprise

Djibril DIAW aide également le Président du Tribunal de Commerce pour le montage des dossiers de 1^{er} secours. Il participe chaque semaine, en audio, à la cellule économique organisée par la Préfecture du Pas-de-Calais.

Une adresse mail dédiée

Une adresse mail dédiée a également été mise en place pour recueillir l'ensemble des interrogations, besoins et les demandes des entreprises :

covid19@artois.cci.fr

Participation à la plateforme régionale Etat – Région – CCI – CMA

En complément de la cellule de crise CCI Artois, une plateforme commune DIRECCTE et CCI a été déployée depuis le lundi 23 mars en région Hauts-de-France par l'Etat, la Région Hauts-de-France, la CCI et la CMA.

35 collaborateurs CCI sont mobilisés, dont 3 collaborateurs de la CCI Artois qui ont intégré ce dispositif commun :

- Audrey DELANNOY – Conseiller Entreprise
- Thierry LOWYS - Responsable du service « Réseaux » - réaffecté en tant que Conseiller Entreprise
- Sébastien PLOUVIER – Conseiller Entreprise (temps partagé avec la cellule de crise CCI Artois)

Cette plateforme est joignable au numéro de téléphone unique suivant (Environ 1 000/jour) :

03 59 75 01 00

Un document unique sur les aides aux entreprises

L'État, la Région Hauts-de-France, les chambres consulaires et les organisations patronales sont mobilisés collectivement pour assurer la continuité économique du territoire et soutenir les entreprises.

Un document unique répertoriant l'ensemble des aides pouvant être apportées aux entreprises a été largement diffusé sur nos différents canaux de communication (sites web, newsletters, réseaux sociaux).

Ce document est accessible depuis le lien suivant :

<https://hautsdefrance.cci.fr/actualites/covid-19/>

Une communication renforcée

Depuis le 16 mars, le réseau des CCI produit et diffuse des documents régulièrement actualisés, pour apporter une information claire et complète aux entreprises et aux conseillers.

Depuis le 23 mars, une communication est faite sur le numéro de téléphone (**03 59 75 01 00**) de la

plateforme régionale. Une campagne emailing d'information à destination des entreprises reprenant les points de contact téléphonique et mail a également été déployée à cette date.

Auprès de la presse locale, plusieurs articles dans la Voix du Nord. Depuis le 17 mars, sur le compte Twitter de la CCI Artois, relais non-stop.

Activité compte Tweeter @cciartois – avril 2020

- 48 publications
- 104 000 impressions (= vues)
- 1 535 visites de notre profil

Meilleur tweet – 4 320 impressions

#SoutenonsNosEntreprises Nous avons franchi la barre des 900 entreprises localisées en #artois, conseillées et accompagnées par notre cellule d'aide ! Et nous gardons le cap pour poursuivre cette mission essentielle 🙌. Merci à nos conseillers ! pic.twitter.com/v51jY6HFNe



👁️ 4 320

Meilleur tweet avec médias – 3 064 impressions

#soutenonsnosentreprises Derrière notre cellule d'aide, il y a Sébastien, Catherine, Franck, Jennifer, ... 15 conseillers mobilisés, de chez eux, pour informer et conseiller les entreprises impactées ! Pour les contacter : covid19@artois.cci.fr 🙌 pic.twitter.com/6QsRixfSuL



👁️ 3 064

Meilleure mention – 80 engagements



Bravo et merci aux collaborateurs des #CCI qui sont mobilisés dans les territoires FR pour informer et accompagner les #entreprises 🙌🙌. Ex à la @CCIArtois 🙌 #coronavirus #SoutenonsNosEntreprises twitter.com/CCIArtois/stat...

👁️ 11 🗨️ 11 ❤️ 31

Après une première campagne #SoutenonsNosEntreprises Catherine, Julie, Djibril, Audrey, Isabelle, Dejan, ... 15 de nos conseillers sont mobilisés depuis le 17 mars pour renseigner et aider les entreprises impactées par la crise sanitaire.

En télétravail, ils sont joignables via l'adresse mail covid19@artois.cci.fr
Certains de ces tweets ont été relayés au niveau national par CCI France.



Depuis le 20 avril, une nouvelle série de tweets « cellule covid19 – ce qu’en disent les clients » sera publiée chaque jour.

Quelques exemples :



12 campagnes d' emailing ciblés envoyées depuis le 1^{er} avril.

01/04/20 :	Info fonds de solidarité (volet 1)	311 destinataires
09/04/20 :	Info fonds de soutien CALL	102 destinataires
14/04/20 :	Info fonds de soutien CUA	106 destinataires
17/04/20 :	Info fonds de soutien CABBALR	107 destinataires
17/04/20 :	Info plateforme masques Cdiscount – cible transp-log	102 destinataires
20/04/20 :	Info fonds de solidarité (volet 2)	360 destinataires
28/04/20 :	Info plateforme masques Cdiscount – cible ttes activités	1 227 destinataires

Emailing fournis à l'équipe Covid Artois pour relais personnalisé

21/04/20 : Info fonds de soutien Sud Artois
27/04/20 : Info fonds de soutien Sud Artois Campagnes de l'Artois
27/04/20 : Info fonds de soutien Osartis Marquion

Prochaines campagnes (début mai) !:

- Campagne emailing d'information sur le partenariat régional Lyreco
- Campagne emailing d'information sur la plateforme masques La Poste
- Campagne emailing info spécifique HRC Artois

Un tableau de bord de suivi quotidien

La CCI Artois tient à jour un tableau de bord de suivi quotidien des contacts avec les entreprises. Cet outil est renseigné en temps réel par les membres de la cellule de crise.

Ce tableau permet d'établir des données statistiques : évolution des contacts au jour le jour, répartition géographique/intercommunalité, nature des demandes, réponses apportées...

Quelques statistiques établies à la date de ce rapport de suivi sont présentées en pages suivantes.

Ces informations permettront également aux Conseillers de reprendre contact avec ces entreprises à l'issue de cette crise.

Suite à l'enquête envoyée par le service Etudes de la CCI de Région.

Suite à cette enquête, 208 entreprises du territoire de l'Artois ont demandé à être recontactées. Ces entreprises ont été rappelées, entre le 31 mars et le 2 avril, par les permanents de la cellule de crise afin de répondre aux questions que peuvent se poser ces entreprises.

La répartition des appels a été faite par Karine CATENNE afin d'affecter les rappels aux conseillers selon leur domaine de compétences.

Le 1^{er} avril un emailing d'information relatif au fonds de solidarité a été envoyé à toutes les entreprises qui ont sollicité notre cellule d'aide à propos de ce dispositif (352 au total)

Cellule de montage de dossiers d'aides

Pratiquant déjà le déploiement et l'élaboration de dossiers d'aides en temps normal, la CCI Artois au regard des dispositifs d'aide qu'entendent déployer certaines collectivités sur leurs territoires, a décidé de créer une cellule dédiée pour le montage de ces dossiers d'aides spécifiques.

A ce jour, sont concernées les collectivités suivantes :

- **Communauté Urbaine d'Arras (CUA)**
Plan de soutien d'1 M€
<https://www.cu-arras.fr/covid-19-accompagnement-des-entreprises/>
- **CABBALR**
4 mesures pour aides les entreprises – 1 fonds de soutien à l'étude
<https://www.bethunebruay.fr/fr/actualites/soutien-aux-entreprises>

- **CALL**
mise en place d'un fond d'urgence de 1 M€ pour les TPE
<https://www.agglo-lenslievin.fr/covid19> - Opérationnel à compter du 7 avril 2020
- **CAHC**
Mise en place d'une cellule d'appui
Plan de relance de l'économie de 1.5 M€
<https://www.agglo-henin.fr/Actualites/Economie/CORONAVIRUS-SOUTIEN-AUX-ENTREPRISES>
- **Communauté de Communes Sud Artois (CCSA)**
280 000 € d'aides aux petites entreprises

Les entreprises ressortissantes de chacun de ces territoires recevront, dès finalisation de ces plans, un emailing de la CCI Artois qui les informera des dispositifs proposés par leur EPCI (voir détails chapitre une communication renforcée ci-dessus)

La liste des entreprises ayant fait appel à la CCI Artois a été fournie à chaque Président de l'EPCI concernée.

Certains collaborateurs CCI Artois sont mobilisés pour l'instruction des dossiers.

Carte interactive des commerces ouverts

La CCI Aix Marseille Provence a développé une carte interactive déjà adoptée par bon nombre de CCI dont la CCI Artois.

Cette carte interactive a pour objectif de permettre aux commerces de proximité pouvant ouvrir dans le cadre des règles de confinement liées au Covid-19 d'être visibles et accessibles. Elle permet également de faciliter le quotidien des habitants en leur proposant un outil pour trouver les commerces de proximité ouverts. Les informations accessibles pour chaque professionnel référencé : l'adresse, la géolocalisation, les horaires et des informations complémentaires le cas échéant.

La carte interactive de géolocalisation permet de visualiser les commerces ouverts d'un coup d'œil. Puis, en quelques clics, il est possible de trouver facilement les commerçants à proximité de son domicile en recherchant

Par catégorie/secteur (aide à la personne, alimentation, assurance, banque, dépannage, équipement, santé, service public, tabac/presse) ou directement en indiquant le nom du commerce de proximité recherché.

Besoin d'une livraison ? Il est aussi possible de spécifier cette demande.

L'inscription pour le commerçant / prestataire de services est simple et gratuite.

La CCI Artois a envoyé un emailing à l'ensemble des entreprises éligibles de son territoire afin qu'elles puissent procéder à leur enregistrement sur cette carte.

Lien : <https://tools.ccimp.com/covid-carte-commerces-62/>

Un emailing d'information sur la mise en place de ce dispositif a été envoyé le 21 avril 2020. 130 établissements de l'Artois y sont recensés.

Les WEBINARS ECO

La CCI Hauts-de-France, la CMA et la Région ont mis en place un programme de webinaires durant la période de confinement à destination des TPE et artisans, appelés « LES WEBINARS ECO3 » ;

Les conseillers numériques CCI et CMA animent ces webinaires.

Julie MARSOL, Conseillère Entreprise – Numérique de la CCI Artois, a co-animé le webinaire du 23 avril dernier portant sur les réseaux sociaux.



Avec plus de 300 inscrits et 160 participants en live, ce webinaire a remporté un franc succès et de très bons retours.

Il figure dans le top 3 en terme de fréquentation. Tous les webinaires passés sont disponibles en replay : <https://www.cma-hautsdefrance.fr/2020/04/06/les-webinars-eco/>

Le service communication de la CCI Artois prévoit une valorisation du programme et des replays très prochainement.

Les thématiques traitées lors de webinars sont exclusivement numériques à ce jour, excepté un rdv qui portait sur les aides pendant la crise. Une ouverture des thématiques (mesures sanitaires, problématiques RH...) est envisagée par l'équipe organisatrice.

Les retours des commerçants et artisans ont été très positifs.

En effet, après enquête auprès d'eux, il a été décidé de maintenir un webinaire par semaine jusqu'à fin juin, le jeudi de 11h à 12h (sauf le jeudi de l'ascension).

Dates et thèmes des prochaines sessions :

- **Jeudi 14 mai** : le référencement sur internet, bien démarrer.
- **Mardi 19 mai** : Fidéliser et capter des clients avec l'envoi d'emailing et de sms
- **Jeudi 28 mai** : La cybersécurité dans l'entreprise, par quoi commencer ?
- **Jeudi 4 juin** : Comment bien gérer sa e-reputation ?

La coordination avec les acteurs locaux et régionaux

Outre la participation à la plateforme commune régionale, la CCI Artois s'attache à travailler et à communiquer avec l'ensemble des acteurs, décideurs et partenaires de son territoire.

Information des décideurs et partenaires locaux

Régulièrement une information sera adressée à la Préfecture du Pas-de-Calais ainsi qu'aux deux Sous-préfectures du territoire de la CCI Artois (arrondissements de Béthune et Lens).

Cette communication sera démultipliée de façon hebdomadaire à compter du 3 avril à destination :

- des services de l'Etat
- des Parlementaires
- des collectivités locales : EPCI, grandes communes...
- du MEDEF
- de la CPME
- Membres de l'Assemblée Générale de la CCI Artois
- Président du Tribunal de Commerce
- Pôle Emploi - Direction Départementale du Pas-de-Calais
- Service départemental du Renseignement Territorial
- ...

Partenariats avec les collectivités locales

En complément des informations qui peuvent être partagées régulièrement avec les équipes des collectivités locales quant aux entreprises accompagnées par les différentes cellules de crise, la CCI Artois se propose de participer au relais d'information puis à l'élaboration des dossiers de fonds de soutien qui pourront être mis en place par certaines collectivités.

En effet, pour rappel la CCI Artois intervient déjà pour aider les entreprises à monter des dossiers de financement (fonds premier secours, Hauts de France prévention...).

Dans ce sens, plusieurs pistes vont être étudiées avec les collectivités concernées :

- aide au montage des dossiers puis passage devant une commission de la collectivité pour le fonds créé ;
- ou
- instruction des dossiers par la CCI et /ou la plateforme d'initiative locale puis déblocage de l'argent par la PFIL qui serait dans ce cas délégataire du fonds ;

Bilan chiffré au 30 avril 2020

Les données statistiques qui suivent ont été établies à partir des informations de contact des équipes de la CCI Artois à la date du **30 avril 2020**.

Ces données sont issues des sollicitations qui parviennent aux équipes par les vecteurs suivants :

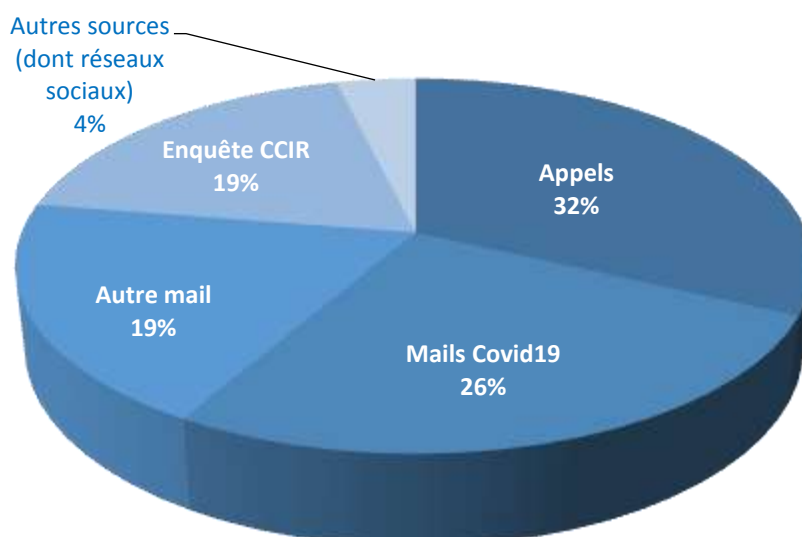
- Par téléphone (y compris depuis le 7 avril, les appels reçus via le numéro vert)
- Par le mail dédié COVID-19
- Par un autre mail (lorsqu'un contact existe déjà entre le conseiller et le chef d'entreprise)

A la date du jeudi 30 avril, 1 103 sollicitations ont été enregistrées par les équipes de la CCI Artois.

Sources des contacts entreprises

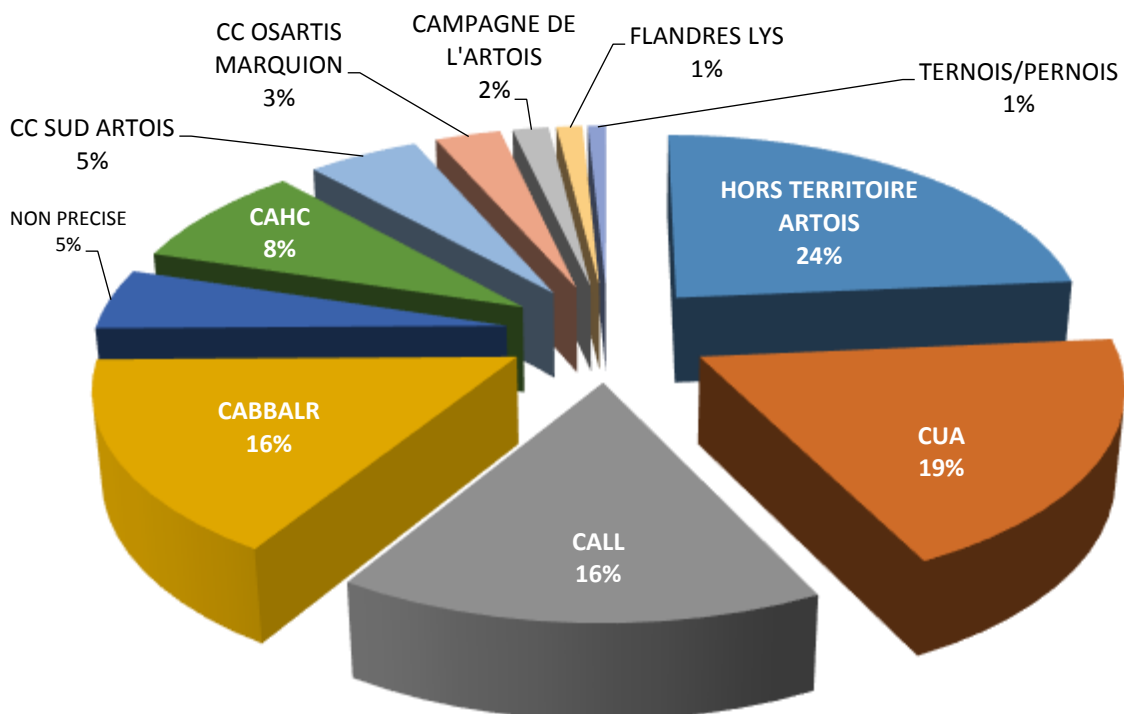
Il s'agit des chiffres cumulés depuis le 17 mars pour l'ensemble du territoire de la CCI Artois

APPEL CCI	353
MAIL COVID-19	290
AUTRE MAIL	212
Enquête CCIR	206
Autres sources (dont réseaux sociaux)	42
Nombre total de demandes entrants	1 103
Appels sortants	305



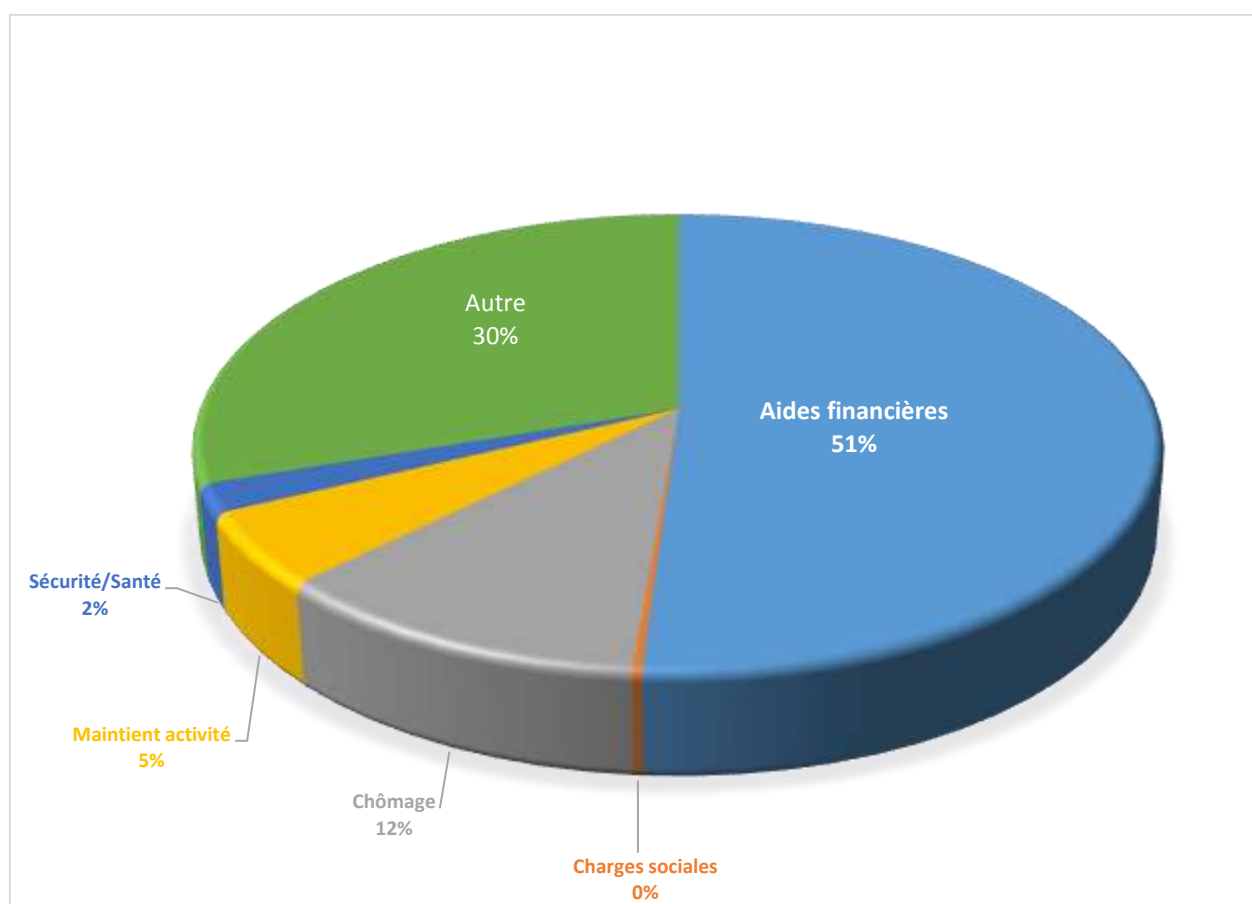
Répartition des sollicitations selon les EPCI du territoire CCI Artois

EPCI	Nombre demandes
NON PRECISE	55
HORS TERRITOIRE ARTOIS	260
CUA	211
CC OSARTIS MARQUION	33
CABBALR	176
CC SUD ARTOIS	56
CALL	178
CAHC	94
CAMPAGNE DE L'ARTOIS	18
FLANDRES LYS	13
TERNOIS/PERNOIS	9



Nature des sollicitations reçues

OBJET DEMANDES	Nombre demandes
Aides financières	563
Charges sociales	3
Chômage	125
Maintient activité	57
Sécurité/Santé	22
Autre	333



Autre donnée chiffrée

- Dossiers **Hauts-de-France Prévention** : 14* dossiers sont actuellement en cours de montage pour répondre aux problématiques de trésorerie.

N.B. : peu de dossiers en cours actuellement, les entreprises doivent d'abord solliciter leur banque avant de pouvoir faire appel à ce dispositif.

Autres partenariats

CCI GRAND LILLE

La CCI Artois est partenaire de la CCI Grand Lille qui a relayé en local auprès des entreprises du territoire mais également via le réseau national CCI France, les besoins en matériel de santé exprimés par de nombreux centres hospitaliers du territoire.

Voici ci-dessous un exemple du relais effectué sur les réseaux sociaux incitant les professionnels à contacter l'ARS Hauts-de-France :



Cette action a été renforcée dès le 24 mars par le détachement de 2 collaboratrices de la CCI Grand Lille missionnées pour **contacter des entreprises susceptibles de fournir ou participer à la production de matériel médical** (masques, blouses, gel, etc...).

La CCI Artois a fait don de son Stock d'environ 600 masques datant de la grippe H1N1.

Pôle régional Euralogistic

Les masques en Nord (CHU Lille, Lemahieu, LMC, Souffle du Nord) : 16 000 couturières qui fabriquent chez elles les masques tissus standards Garridou. Recherche et mise en œuvre des solutions d'optimisations des tournées de collecte pour tous les bénévoles avec parcours d'itinéraires points à points qui se synchronisent direct sur Waze.

Kit-Respire.com (visière robuste industrielle) : coordination générale de l'opération > premiers contacts, principes, dossier stratégique évolutif, rédaction des NDA et des licences, mobilisation des usines et des réseaux, animation des réunions et rédaction des comptes rendus, calcul des coûts de revient, sourcing matière PETC et Alu, logo, offre commerciale, version web, organisation logistique, lancement, lobbying institutionnel.

TousEnsembleContreLeCovid#Lens (fabrication de 28 000 surblouses par semaine pour 4 hôpitaux TTPlast/Supporters) : idée, coordination générale de l'opération en soutien aux collectivités > benchmarking, principes, dossier stratégique évolutif, rédaction des principes de distanciation sociale, définition des postes et quantification, calepinage complet du site, EPI, to do liste du matériel, logo, liens mairie et TT Plast, mobilisation des supporters, sourcing et organisation logistique, liens institutionnel et Sous-Préfecture. (En temps hyper tendu 1 semaine)



D'autres projets sont à l'étude et devraient rapidement être mis en place.

CDISCOUNT

Le réseau des CCI et des CMA ont négocié un partenariat avec Cdiscount pour la mise en vente de masques chirurgicaux auprès des TPE/PME (cf. lien ci-dessous). Catherine PECOUT, Conseillère Entreprises TPE, est la référente pour la CCI Artois sur ce sujet (dispositif Click & collect' avec 3 points de retrait sur l'Artois)

<https://hautsdefrance.cci.fr/actualites/covid19-cdiscount-met-en-vente-des-masques-chirurgicaux-a-destination-des-tpe-pme/>

Un premier emailing à destination des entreprises du secteur transport/logistique et aux commerces alimentaires et restauration rapide a été envoyé le 17 avril dernier.

Depuis le 20 avril, toutes les PME/TPE peuvent commander mais le site est actuellement saturé pour ce type de commande. Un emailing sera envoyé plus tard aux autres activités.

Un emailing a été envoyé aux entreprises de l'Artois (toutes activités confondues), le 28 avril.

Mise en place d'une plateforme d'échanges et de partage

Pour accompagner la reprise, l'État, la Région Hauts-de-France et la Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France ont mis en ligne une plateforme d'échange et de partage : <https://entraide.hautsdefrance.cci.fr/>

Qu'une entreprise recherche un sous-traitant, des compétences, une prestation de logistique, du matériel, des équipements, un fournisseur de matières premières ou un assembleur de masques... ou qu'une autre entreprise soit à même de proposer des services ou des produits pour répondre aux besoins exprimés, elle peut déposer son annonce sur ce site dédié.

La promotion de cette plateforme a été faite principalement dans la Voix du Nord et Twitter.

Résultats enquête impact Coronavirus 2^{ème} baromètre au 31 mars 2020

Plus d'informations : <https://hautsdefrance.cci.fr/actualites/covid-19/>

Documents complémentaires

- Modalités de délivrance des formalités internationales - [lien](#)
- Document unique sur les aides aux entreprises - [lien](#)
- Les mesures de soutien aux entreprises - [lien](#)
- Coronavirus : étude d'impact sur les entreprises des Hauts-de-France (Mars 2020) - [lien](#)
- Lettre de mission adressée par Bruno LE MAIRE au réseau des CCI - [lien](#)



8 rue du 29 Juillet
CS 70540
62008 ARRAS CEDEX
artois.cci.fr